

Communauté d'Agglomération
PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION

Année 2022
Séance du 9 février 2022

N° 55

Objet : Classes Durance, séjours
d'éducation à l'environnement à
l'attention des scolaires
Demande de subvention au titre
du dispositif Espace Valléen
2021 - 2027

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION

L'an deux mille vingt-deux et le neuf du mois de février à quatorze
heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes
Agglomération, régulièrement convoqué le 1er du mois de février
2022, s'est réuni au Palais des Congrès à DIGNE LES BAINS, sous
la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO,
Présidente

Est nommé secrétaire de séance : BLANC Michel

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, ARENA Antoine, AUDRAN Michel, AUZET Guy, BAILLE Denis, BARDIN Chantal, BASSET Françoise (jusqu'au rapport n° 37), BENOIT Gérard, BLANC Michel, BONDIL Marc, BOGHOSSIAN Alex, BOYER Christian, CAZERES Benoit, CHABALIER Sandrine, COCHET Brigitte, COSSERAT Sandrine, DECROIX Hugo, DE SOUZA Benoit, ESCLAPEZ Nathalie, ESTIENNE Claude, EYMARD Max, FIAERT Claude, FIGUIERE Marie José, FONTAINE Sonia, GONCALVES Gilles, GRANET BRUNELLO Patricia, ISOARD Christian, ISOARDI Delphine, JOUVES Marc, KUHN Francis, LAQUET Laura, MAGAUD Marie José, MOULARD Damien, MULLER Emmanuel (jusqu'au rapport n° 73), OBELISCO Francine, OGGERO BAKRI Céline, PAIRE Marie Claude, PAUL Gérard, PELESTOR Michel (à partir du rapport n° 4 à la désignation du Sictiam), PEREIRA Georges, POURCEL Simone (jusqu'au rapport n° 57), PRIMITERRA Geneviève (jusqu'au rapport n° 76), PROUST Brigitte, REINAUDO Gilbert, RISSO Gilbert (absent au rapport n° 30), SANCHEZ Pierre Bernard, SEGOND Claude, SOLTANI Boulares, TEYSSIER Bernard, TEYSSIER Eliane, THIEBLEMONT Martine, TOUSSAINT Carole, TRABUC Nicolas, VILLARD René, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine, ZANARTU HAYER Italo

Etaient suppléés :

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques
BALIQUE François a donné pouvoir à BAYLE Roland (présent jusqu'au rapport n° 28)
COMTE Jean Paul a donné pouvoir à GERACE Isabelle
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy
SEVENIER Jean a donné pouvoir à RUGGERI Laetitia
URQUIZAR Danièle a donné pouvoir à DONNIER Luc

Etaient représentés :

BELMONTE Sylvie a donné pouvoir à ACCIAI Bruno
BOCQUET Patricia a donné pouvoir à THIEBLEMONT Martine
CHABAL CALVI Nadia a donné pouvoir à LAQUET Laura
CHALVET Gilles a donné pouvoir à DE SOUZA Benoit
DEORSOLA Jean Paul a donné pouvoir à VIVOS Patrick
HONNORAT Michelle a donné pouvoir à PAIRE Marie Claude
PAUL Gilles a donné pouvoir à BAILLE Denis
PIERI Bernard a donné pouvoir à BLANC Michel
POURCEL Simone a donné pouvoir à VIVOS Patrick (à partir du rapport n° 58)
QUENETTE Pascale a donné pouvoir à OGGERO BAKRI Céline
SAVORNI Béatrice a donné pouvoir à ISOARD Christian

Etaient excusés :

BERTRAND Philippe	FLORES Sylvain
CROZALS Florent	REBOUL Chidéric
BOURJAC Jean Marie	UGHETTO Wendy
GRAVIERE Remy	

REÇU EN PREFECTURE

le 11/02/2022

Application en ligne E-juridique.com

99_DE-044-200067437-20220209-55_09022022

Monsieur Bernard TEYSSIER, rapporteur, expose ce qui suit :

Provence Alpes Agglomération exerce la compétence « Gestion des équipements du géotourisme en lien avec la promotion touristique ».

Cette compétence est mise en œuvre à travers les actions de l'UNESCO Géoparc de Haute-Provence dont le territoire de 67 communes s'étend à la fois sur Provence Alpes Agglomération, qui en assure le portage et la gestion administrative, sur la Communauté de communes du Sisteronais-Buëch (avec laquelle une convention d'Entente Intercommunale a été signée le 26 octobre 2018) et sur les communes de Claret et Curbans.

Les actions éducatives de sensibilisation à l'environnement et au développement durable relèvent des domaines prioritaires de l'UNESCO et du Géoparc de Haute Provence qui propose chaque année des animations pédagogiques à l'attention des scolaires, des enfants du territoire et des visiteurs du Musée Promenade.

Les Classes Durance ont été expérimentées avec succès dans la précédente génération de l'Espace Valléen Durance Provence. Elles ont permis de faire découvrir à des scolaires issus de toute la région PACA et en séjour à Volonne la biodiversité remarquable de la Durance et de les sensibiliser à la fragilité du milieu naturel, en particulier des zones humides.

Considérant l'intérêt de cette action éducative, il est proposé de relancer et d'étendre cette dynamique dans le cadre de la compétence Education au développement durable et pédagogie de l'UNESCO Géoparc de Haute-Provence dont le périmètre s'est étendu en 2020 aux communes de la Moyenne Durance. Les animations proposées pourront notamment s'appuyer sur le réseau d'intervenants naturalistes locaux et sur l'offre de découverte mise en place par Provence Alpes Agglomération dans le cadre du projet d'aménagement écotouristique de la retenue de l'Escale.

Les Classes Durance seront proposées sur le dernier trimestre de l'année scolaire aux écoles élémentaires du Géoparc, du Département et de la Région Sud, dans cet ordre de priorité.

L'objectif est d'accueillir 8 classes par an en séjour sur la commune de Volonne. Le projet est prévu pour une période de 3 ans.

Le projet comprendra :

- Prestation de coordination et d'animation des séjours (18.000 €) ;
- Réalisation des supports pédagogiques (5.000 €).

Le projet a été inscrit dans l'axe opérationnel n°2 de la candidature Espace Valléen 2021-2027 « Provence Alpes Agglomération, Terre d'émotions pures » : « valoriser nos atouts naturel et culturel et faire vivre des expériences singulières ».

Afin de pouvoir réaliser l'opération dont le coût prévisionnel s'élève à 23.000,00 € TTC, il est proposé de solliciter le soutien du dispositif Espace Valléen selon le plan de financement suivant :

Dispositif Espace Valléen	18.400,00 €
Autofinancement PAA	4.600,00 €

Il vous est demandé :

- D'approuver l'opération et son plan de financement pour un montant total de 23.000,00 € TTC ;
- D'autoriser la Présidente à solliciter une subvention de 18.400 € auprès du dispositif Espace Valléen et à engager toutes les démarches afférentes à cette décision.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après en avoir délibéré et procédé au vote

Approuve les propositions présentées

A l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme

La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



